

PROCES-VERBAL

DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE TROINEX

Lundi 19 septembre 2005 à 20h15

- Présents :**
- M. Jean-Pierre Waepler, Président

 - Mmes Dominique Bernardet, Annick Deshayes, Margrit Grodecki, Brigitte Martin, Conseillères municipales

 - MM. Jean Berthet, Alain Forestier, Jean-Louis Kaiser, Dominique Kroug, Guy Lavorel, Charles Matringe, Joseph Menu, Christian Pittet, Enrico Querio, Jean-Marc Siegrist, Jean-Marc Styner, Michel Zuber, Conseillers municipaux

 - MM. Jacques Magnenat, Maire, Paul Buclin et Yves Meynard, Adjoints Olivier Niederhauser, Secrétaire communal

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 20 juin 2005
2. Communications du Bureau du Conseil municipal
3. Communications de la Mairie :
 - 3.1 Etude « Genève-Sud » : prise de position des communes
 - 3.2 Groupement des communes frontalières de la rive gauche
 - 3.3 Téléphone de la salle communale
 - 3.4 Statistiques de la vitesse des véhicules sur certaines routes communales
 - 3.5 Stands tenus par certains groupements ou associations sur la place de la Mairie
 - 3.6 Repas offert au Conseil municipal
 - 3.7 Tournoi de l'Agospace du samedi 17 septembre
 - 3.8 Projet de nouvelle salle communale et salle de sport
 - 3.9 Projet de transformation du bâtiment Grand-Cour 2 (ancienne mairie)
 - 3.10 Projet d'agrandissement des locaux du service du feu
 - 3.11 Mairie actuelle (Grand-Cour 8) : projet de louer une partie des locaux du 2^e étage
 - 3.12 Journée « A pied à l'école » du 22 septembre
 - 3.13 Billets à prix réduits pour les Florales
 - 3.14 Exposition de peinture
 - 3.15 Soirée de la commune
 - 3.16 Repas des aînés
 - 3.17 Promotions citoyens-citoyennes
4. Nomination des président(e)s et vice-président(e)s des locaux de vote pour 2006
5. Propositions individuelles et questions :

- 5.1 Glycines sur la place de la Mairie
 - 5.2 Invitation à l'apéritif troinésien du 2 septembre
 - 5.3 Mur nord-est de l'épicerie
 - 5.4 Association « Les p'tits bouchons »
 - 5.5 Inauguration des archives de la TSR
 - 5.6 Fête des Promotions
 - 5.7 Actes de vandalisme
 - 5.8 Route de la Chapelle
 - 5.9 Interprétation de l'hymne national le 1^e août dernier
-
6. Huis clos : Demandes de naturalisation
-

M. Waefler, Président, ouvre la séance à 20h15 et donne lecture de l'ordre du jour qui n'appelle pas de remarque.

1. Approbation de procès-verbal de la séance du 23 mai 2005

Au point 6.1, page 6, « Arbres fruitiers au chemin de Crétolliet » : Mme Grodecki précise qu'elle a dit « que certains arbres avaient besoin de soins ». Le PV ne reflète pas tout à fait sa remarque.

Concernant le point 4.1 page 3, M. Forestier tient à préciser que seule la conjoncture financière actuelle est à la base de l'opposition du groupe libéral au projet d'agrandissement des locaux du service du feu et qu'elle ne concerne en aucun cas le corps des sapeurs-pompiers qui est en quelque sorte « pris en otage » par cette conjoncture.

Concernant le vote du point 4.1, Mme Martin fait remarquer qu'elle s'était abstenue de voter. La Mairie vérifiera, mais M. Niederhauser pense que son vote est comptabilisé dans les abstentions des conseillers municipaux libéraux.

Le procès-verbal est ensuite accepté sans autre remarque.

2. Communication du Bureau du Conseil municipal

Le Bureau du Conseil municipal n'a pas de communication.

3. Communications de la Mairie

Communications de M. Jacques Magnenat, Maire

3.1 Etude « Genève Sud » : prise de position des communes

Comme annoncé en séance du Conseil municipal du 20 juin 2005, les communes concernées par cette étude destinée à trouver des solutions aux problèmes de circulation dans la région de Genève Sud se sont réunies. L'objectif était de trouver un accord sur un tracé de route en vue d'une étude plus approfondie. Les 6 communes concernées, soit Bardonnex, Carouge, Lancy, Plan-les-Ouates, Veyrier et Troinex, ont écrit au DAEL à fin juin pour l'informer qu'elles demandaient la poursuite des études des variantes « Troinex » : (contournement de Troinex par le sud et liaison à l'autoroute de contournement de Plan-les-Ouates par la route d'Annecy) et d'une autre variante appelée « Tracé direct » demandée en particulier par la ville de Carouge, destinée à desservir le nouveau quartier de Batelle en direction de la route de la Chapelle. M. Magnenat donne lecture de la lettre qui, après quelques discussions, a été approuvée par les 6 communes concernées. A la demande de M. Querio, une copie de ce courrier sera envoyée aux conseillers municipaux.

3.2 Groupement des communes frontalières de la rive gauche

M. le Maire explique que la présente séance du Conseil a été retardée de 15 minutes car un groupement composé de communes confrontées au trafic de transit s'est réuni à la mairie en

fin d'après-midi. Une douzaine de représentants des communes étaient présents et il est permis d'espérer une évolution constructive dans ce dossier.

3.3 Téléphone de la salle communale

Après avoir constaté que le téléphone à pré-paiement placé à l'entrée de la salle communale n'était pratiquement pas utilisé, la Mairie a décidé de supprimer cet appareil qui revient à Fr. 75.-/mois pour, en moyenne, 1 franc d'appels par mois. La résiliation a été effectuée après s'être assuré que ce téléphone n'était pas obligatoire pour des raisons de sécurité. L'utilisation de téléphones portables privés semble être la raison du peu d'utilisation de cet appareil.

3.4 Statistiques de la vitesse des véhicules sur certaines routes communales.

L'appareil acheté par les communes de Troinex et de Veyrier permet de dégager les statistiques de vitesse suivantes enregistrées ces 12 derniers mois :

- Les vitesses enregistrées à l'entrée de la place de la Mairie, en provenance de Croix-de-Rozon sont bien respectées ;
- Les vitesses enregistrées à la route de Marsillon, direction Pierre-Grand, sont également raisonnables. Toutefois on relève que 20% de véhicules roulent entre 50 et 60 Km/h ;
- Les vitesses enregistrées à la route de Pierre-Grand, direction Veyrier, dépassent assez nettement les limitations puisque près des 75% des véhicules contrôlés circulent à plus de 50km/h et 42% à plus de 60km/h.

3.5 Stands tenus par certains groupements ou associations sur la place de la Mairie

La Mairie a reçu quelques demandes de la part de sociétés ou d'associations désireuses de tenir un stand sur la nouvelle place de la Mairie soit pour se faire connaître, soit pour distribuer de la documentation ou même pour vendre de la marchandise. Après étude de ces demandes, la Mairie a décidé d'autoriser ces stands uniquement à des associations à but non lucratif ou aux groupements politiques représentés dans la commune. Des conditions sont fixées aux utilisateurs de la place pour qu'ils ne gênent ni les commerces ni la tranquillité des habitants du quartier.

3.6 Repas du Conseil municipal

Les conseillers municipaux et leurs conjoints sont invités le vendredi 7 octobre prochain à une visite de la « stabulation libre » de M. Bieri à Avully, puis à un repas au Café de Certoux. Les conseillers sont priés de s'inscrire jusqu'au 30 septembre.

3.7 Tournoi de l'Agorespace du samedi 17 septembre

Un linge à l'effigie de l'Agorespace a été offert aux membres du Conseil municipal par le comité d'organisation. M. le Maire remercie les organisateurs du tournoi qui connaît toujours le même succès et charge M. Styner de transmettre les remerciements et les félicitations au comité.

Communications de M. Yves Meynard, Adjoint :

3.8 Projet de nouvelle salle communale et salle de sport

M. Meynard informe que la demande définitive d'autorisation de construire pour ce projet a été déposée au DAEL en juillet et que ce dossier suit son cours normalement.

3.9 Projet de transformation du bâtiment Grand-Cour 2 (ancienne Mairie)

La demande définitive d'autorisation de construire pour ce projet a également été déposée au DAEL cet été et le dossier suit normalement son cours.

Concernant ce projet, M. Siegrist demande qu'elle a été la décision de la Mairie concernant le mode de chauffage. M. Meynard informe qu'un chauffage au gaz sera certainement installé. Le détail du projet et les coûts seront soumis à la commission des bâtiments lors de la présentation du crédit de construction.

3.10 Projet d'agrandissement des locaux du service du feu

Les travaux ont commencé au début du mois de septembre et, sauf imprévus, ils devraient être terminés dans le premier trimestre de l'année prochaine.

3.11 Mairie actuelle (Grand-Cour 8) : projet de louer une partie des locaux du 2^e étage

La Mairie envisage de louer la pièce restée vide (en face de la salle des commissions) et un bureau du 2^e étage. Ces locaux pourraient être loués Fr. 1'600.-/mois à une société qui ne créera pas de nuisance à l'administration communale. La location ne débutera cependant que l'année prochaine, car l'école utilisera cette pièce cet automne pour une exposition ayant pour thème l'alimentation.

Communications de M. Paul Buclin, Adjoint :

3.12 Journée « A pied à l'école » du 22 septembre

La « Journée internationale à pied à l'école » aura lieu une nouvelle fois ce jeudi. L'école, l'APE et la Mairie organisent une petite fête à cette occasion. La Mairie suggère, aux Conseillers et Conseillères qui peuvent se libérer, de participer à cette manifestation qui encourage les enfants à se rendre à pied à l'école en utilisant le Pédibus.

3.13 Billets à prix réduits pour Les Floralties

La 4^{ème} édition des « Floralties » réunissant une quarantaine de participants provenant de différents pays aura lieu pendant la Foire de Genève cet automne. L'achat de billets d'entrée à prix réduit (Fr. 8.- au lieu de Fr. 15.-), incluant l'entrée à la Foire de Genève a été proposé aux mairies. Les personnes intéressées sont priées de s'adresser à M. Niederhauser en fin de séance ou à M. Riem jusqu'à mercredi matin au plus tard.

3.14 Exposition de peinture

Lors de l'exposition artisanale qui s'est déroulée en octobre 2004, Mme Louise Weber, aquarelliste animalière, avait été très appréciée. M. Buclin informe qu'elle exposera de nouveau au Bourg/Conthey (VS) du 7 au 30 octobre 2005.

3.15 Soirée de la commune

La soirée aura lieu le 18 novembre prochain et es Conseillers sont priés de réserver cette date.

3.16 Repas des Aînés

Mme Grodecki informe que sur le calendrier du groupe Troinextra, le repas de Noël des aînés est inscrit pour le 14 décembre et non le 21. La Mairie vérifiera.

3.17 Promotions citoyens-citoyennes

Il est confirmé à Mme Bernardet que la réception organisée par la Mairie pour les jeunes citoyens aura lieu le 1^{er} novembre à 18h30 et qu'ensuite, les jeunes seront conduits au Victoria Hall pour la réception organisée par la Ville de Genève. Une invitation parviendra aux conseillers en temps voulu.

4. Nomination des président(e)s et vice-président(e)s des locaux de vote pour l'année 2006

Sont proposés et nommés par acclamation :

- M. Jean Berthet (Soc), président
Mme Dominique Bernardet (Lib), suppléante du président
M. Charles Matringe (DC), vice-président
Mme Annick Deshayes (HP), suppléante du vice-président.

5. Propositions individuelles et questions

5.1 Glycines et plantes grimpantes de la place de la mairie

Mme Martin fait remarquer que les glycines et rosiers grimpants, qu'elle trouve superbes, n'ont toujours pas de supports et de fils pour grimper. La Mairie fera le nécessaire.

5.2 Invitation à l'apéritif troinésien du 2 septembre

Mme Martin rappelle que c'est sur proposition du groupe libéral que l'organisation d'un apéritif troinésien a été votée par le Conseil municipal ; elle avoue avoir été fort étonnée par l'invitation envoyée à la population qui émanait uniquement de « la Mairie », alors qu'il aurait été juste de faire l'invitation au nom « des autorités communales ».

5.3 Mur nord-est de l'épicerie

Bien que divers projets soient en discussion, Mme Martin demande pourquoi on ne planterait pas des hortensias grimpants (hydrangeas), d'un coût moindre et qui se fixent sans support, devant la façade de l'épicerie ? Au lieu de l'hortensia proposé par Mme Martin, M. Matringe propose plutôt une passiflore. La Mairie tranchera.

5.4 Association « Les p'tits bouchons »

Mme Bernardet fournit différentes informations qui figurent en annexe au présent procès-verbal (annexe I). Elle souhaiterait également que la Mairie rappelle dans le prochain Flash-Info que les bouchons en plastique peuvent être déposés au secrétariat de la mairie.

5.5 Inauguration des archives de la TSR

Mme Bernardet informe qu'elle a assisté à l'inauguration du nouveau site des archives de la TSR qu'elle a trouvé fort intéressant. Elle propose que la commune crée un lien entre son site et celui de la TSR, ce qui pourra intéresser des Troinésiens.

M. Niederhauser ne voit aucune difficulté à créer un lien entre les deux sites, mais il se demande où fixer les limites si ce genre de demande se multiplie. M. Kaiser suggère d'intégrer une annonce bien libellée dans le Flash-Information avec les coordonnées du site Internet.

5.6 Fête des promotions

M. Lavorel fait savoir qu'il a beaucoup aimé le cortège en musique et a apprécié l'orchestre choisi. Par contre, la musique d'accompagnement à « l'apéritif troinésien » du 2 septembre, bien que d'excellente qualité, lui a semblé trop « intimiste » et le style musical devrait être revu pour l'année prochaine.

5.7 Actes de vandalisme

M. Lavorel s'enquiert des dégâts causés par les jeunes durant l'été. Selon M. le Maire, les dégradations (stores cassés, actes de vandalisme) sont cycliques et elles viennent par vague. En comparaison avec l'année précédente, il y a eu moins de vols, mais plus de dégâts.

M. Meynard précise que la Mairie est lasse de ces actes de dégradations. Elle n'a pu faire de corrélation entre les heures d'ouverture du local des jeunes et les actes de vandalisme. Lorsqu'ils surprennent des jeunes, les surveillants de Protectas ne peuvent rien faire d'autre que contrôler les identités. Ils ne sont pas même habilités à les amener au poste de police.

5.8 Route de la Chapelle

Bien que cette route ne se trouve pas sur la commune, M. Menu demande si la Mairie peut écrire à l'OTC, car les aménagements réalisés sont, de l'avis général, inutiles et dangereux pour tout le monde. M. Siegrist suggère que le courrier prie les autorités ad hoc d'installer autre chose. **Cette proposition est acceptée à l'unanimité du Conseil municipal.**

5.9 Interprétation de l'hymne national le 1^{er} août.

Mme Bernardet propose que la Mairie remercie M. Drouot pour le « maniement de sa baguette » car les Troinésiens ont très bien chanté l'hymne national ce jour-là!

6. Huis clos : Demandes de naturalisations

Le Conseil municipal est invité à préavisier deux demandes naturalisations. Il s'agit de :

1. M. Nzuzi Matu dos Santos, Emanuel, né le 20 mars 1958 en Angola, de nationalité Angolaise, domicilié au ch. Dottrens 65 à Troinex. La demande s'étend à sa femme, Mme Nzuzi Matudos Santos née Betha, Angel, née en 1969 et à leur fille Nzuzi, Dorcas Isabel, née en 1996.

Après de longues discussions engendrées par la lecture du rapport d'enquête, **le Conseil municipal décide, par 16 voix pour et une abstention**, de mandater la Mairie pour qu'elle obtienne un complément d'information auprès du Service des naturalisations avant de donner son préavis, les critères énoncés dans la loi sur la nationalité ne semblant pas remplis.

2. Mme Florez Uria née Herrmann, Colette Marie, née le 13 novembre 1950 en France, de nationalité française, domiciliée à Genève, rue des Buis 2 (anciennement domiciliée à Troinex).

Le Conseil préavise favorablement cette demande par 16 OUI et une abstention.

La parole n'étant plus demandée, le Président clôt la séance à 21 h 50.

Le Président :
M. J-P. Waefler

Le secrétaire :
M. O. Niederhauser

Un Conseiller municipal :

Annexe I

ASSOCIATION « LES P'TITS BOUCHONS »

Monsieur le Président,
Monsieur le Maire et Messieurs les adjoints,
Chers collègues,

Ces quelques mots pour vous donner des nouvelles de l'association des « p'tits bouchons », association pour laquelle j'avais demandé à la Mairie la pose d'un récupérateur.

Comme certains l'ont certainement lu dans la presse, cette collecte porte bien plus de fruits qu'espéré.

La Mairie de Troinex est l'un des 105 points de collecte en Suisse romande et l'argent gagné a déjà permis la remise d'un chèque de Fr. 2'650.- à la Fondation Ecole romande pour chiens guides d'aveugles à Brenle (VD) et l'acquisition de trois fauteuils roulants qui seront offerts à des personnes handicapées sportives et non sportives.

Un bref rappel sur la seconde vie des bouchons récoltés : ils sont fondus et deviennent des corbeilles à linge, des pots de fleurs ou des arrosoirs en plastique.

L'association a été en conflit avec PET Recycling qui a finalement admis qu'il n'y a pas besoin de remettre le bouchon à une bouteille écrasée, elle ne se regonfle pas ! (des écrase-bouteilles sont en vente sur le site de l'association).

Je remercie encore une fois la Mairie d'avoir mis un récupérateur à la disposition des Troinésiens et saisis l'occasion pour lui demander d'avoir la gentillesse de faire paraître un petit rappel à ce sujet dans son prochain « flash info ».

Dominique Bernardet